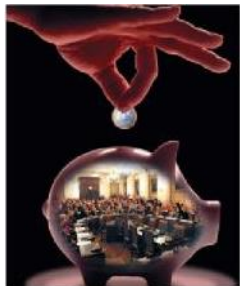


L'écho du Rhins



Saint-Victor-sur-Rhins

Avril 2019

www.stvictorsurrhins.fr

Edito de Monsieur le Maire

Dernière année du mandat, dernier budget consacré à finaliser les programmes et travaux en cours, ayant pour objectif de ne pas transmettre des projets inachevés.

Tout d'abord terminer l'aménagement et la requalification du cœur de bourg : les derniers travaux seront réalisés pendant les vacances de Pâques. Il s'agit de l'éclairage du pont du Rhins, des espaces en résine de couleur ocre, de la matérialisation au sol des passages piétons, zones de stationnement et d'interdiction, et enfin du revêtement définitif de la chaussée.

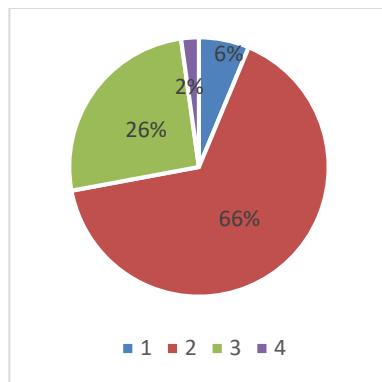
La mise aux normes de l'éclairage public se poursuivra en remplaçant les lampadaires à mercure en LED beaucoup moins énergivores. D'autres programmes seront également soldés : la réfection de la rue Pasteur, la restructuration de la mairie, l'extension de l'espace cinéraire et le renouvellement du camion.

Le budget communal permet d'envisager et de réaliser ces investissements, sans augmenter la pression fiscale, les taux des taxes restant inchangés.

Par contre concernant le budget annexe lié à l'assainissement collectif et compte tenu de l'importance des travaux de mise en séparatif (eaux usées et aux pluviales dans deux collecteurs séparés), la taxe communale prélevée sur les factures d'eau potable augmente. La réhabilitation du réseau d'assainissement n'est pas terminée. La station d'épuration arrive à saturation. Ces travaux et constructions ne peuvent pas être supportés uniquement par la commune alors qu'en aval une station d'épuration intercommunale (COR) est en sous capacité. Une étude d'opportunité pour un raccordement est en cours.

LE BUDGET PRÉVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT

D'où vient l'argent ?



Les recettes de fonctionnement réelles sont de 835 004 € soit une augmentation de 1,6%

1- 52 345€ de produits des services

Il s'agit principalement des prestations des familles bénéficiant du restaurant scolaire et des frais d'actes administratifs facturés aux bénéficiaires des chemins ou parties de terrains cédés suite à l'enquête publique en hausse de 18%.

2- 548 700 € de recettes fiscales

Les impôts locaux sont la première source de financement de la commune. Depuis cinq ans, les taux communaux restent inchangés.

3- 214 516 € de dotations de l'Etat et de compensations

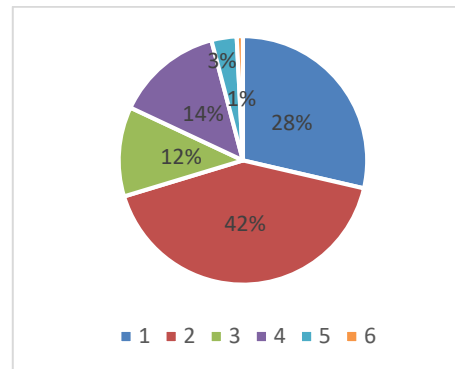
Les dotations de l'Etat augmentent légèrement de 2,7%.

4- 18 440 € de produits de gestion courante

Ce poste correspond principalement à la location des appartements communaux et des locations de salles communales en hausse de 7%.



Où va l'argent ?



Les dépenses de fonctionnement réelles sont de 746 600 € soit une baisse de 1,8%

1- 213 559 € de charges à caractère général

Eau, électricité, gaz, carburant, maintenance éclairage public, fournitures scolaires et administratives, entretien des bâtiments, de la voirie, des espaces verts, entretien des véhicules et du matériel etc...

2- 311 250 € de charges de personnel

1 secrétaire et 1 agent d'accueil à 15h par semaine, 2 agents de voirie, 2 agents aide maternelle, 2 agents techniques (entretien des locaux), 1 cuisinière, 1 aide de cuisine : 4 personnes à temps complet et 5 personnes à temps non complet. Les études surveillées payées aux professeurs des écoles sont comptées dans ce poste, ainsi que les heures d'intervention des brigades vertes de la COPLER.

3- 87 020 € de Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR)

Il s'agit d'une dépense correspondant au reversement d'une part de la taxe d'habitation du département.

4- 103 978 € de charges courantes

Ce poste comprend les indemnités des élus, la contribution au service incendie, les subventions aux associations, les contributions à d'autres organismes (dont le SIEL).

5- 24 511 € de charges financières

Il s'agit du remboursement des intérêts des emprunts.

6- 6000€ dépenses exceptionnelles et imprévues.

La différence entre les dépenses et les recettes est virée en section d'investissement et sert à financer en priorité le remboursement du capital des emprunts, 79 400 € en hausse de 27%.



L'INVESTISSEMENT

Remboursement du capital des emprunts : 34 300 €

Travaux de voirie : 93 800 €

Les chemins à rénover sont principalement à Chamussy, rue Pasteur et Beau Côté.

Acquisition de matériels : 46 800 €

Cette dépense concerne principalement l'achat d'un nouveau camion pour la commune.

Mise aux normes de l'éclairage public : 180 090 €

La mise aux normes des candélabres à mercure doit être faite avant 2020 et la commune profite des travaux de l'aménagement du cœur de bourg pour revoir les installations.

Groupe scolaire : 6 075 €

Cette dépense correspond à la réfection de l'éclairage des couloirs.

Restructuration de la mairie : 2 890 €

Colombarium : 20 000 €

Cette dépense est prévue pour une extension du colombarium qui est un lieu où sont déposées dans des niches les urnes contenant les cendres des défunts.

Aménagement du cœur de bourg : 103 563 €



Erreur de numérotation

La commission communication vous signale une erreur de la numérotation du dernier écho du Rhins de mars 2019. En effet ce n'est pas le numéro 49 mais 45.

Les chenilles processionnaires



La mairie invite chaque particulier à vérifier la présence ou non de chenilles processionnaires. Plusieurs solutions s'offrent à vous :

- L'écopiege : piège à chenille
- Le piège à phéromone : piégeage des papillons de la chenille
- La lutte biologique : pulvérisation de BTK
- Lutte chimique
- L'échenillage : lutte mécanique, enlèvement des nids par coupage et incinération.

La vente des brioches



600 brioches vendues de 9 heures à 11 h 30 pour le Sou des écoles. Un nombre important de bénévoles étaient présents pour cette vente sous un soleil radieux. De plus les habitants ont bien accueilli ceux-ci.

Carnaval



Tous les enfants de l'école ont défilé dans les rues le vendredi 22 mars encadrés par de très nombreux bénévoles.

Belote

Ce samedi à 14h se déroulait à la salle des fêtes la belote annuelle de l'association de la chasse. 30 doublettes étaient présentes, une vraie réussite.

Cette association dynamique est composée de 25 membres plus 3 chasseurs accompagnés.



Depuis cette année, la chasse fait partie de l'organisation de la brocante. Ils organisent aussi un tournoi de pétanque durant la fête patronale. Le prix était de 15 € par binôme. Tous les joueurs étaient primés : saucisson, charcuterie de la boucherie Seon Vial de Roanne et d'autres lots. De plus un casse-croûte a été offert à tous. Le concours s'est terminé tard, avec comme d'habitude, une bonne ambiance. Les gagnants du concours sont André Fessy et René Chartier.

Pour compléter, les bénévoles ont organisé une tombola avec de nombreux lots le gros lot, un panier garni, a été gagné par Éric Philibert avec le 13 février.

Atelier du rire



Samedi 30 mars, de 14h30 à 17h à la salle des charpentes de Saint-Victor-sur-Rhins, se déroulait une séance de yoga du rire organisée par la MJC et menée par Fabienne Rhône avec une vingtaine de participants.

Une vraie réussite.

Dîner spectacle



Salle comble pour le dîner spectacle organisé par le bar des voyageurs

Ce samedi 30 mars, à la salle des fêtes, s'est déroulé le dîner-spectacle organisé par le bar des voyageurs avec la présence du Beaujolais Comedy créé par Vivien Poyet.

Permanence du SIEL

Les habitations sont maintenant raccordables à la fibre optique (les pastilles de géolocalisation sont vertes) vous pouvez demander votre raccordement sur le site THD42. Si vous souhaitez plus de précisions, des permanences auront lieu les jeudis 9 et 23 mai de 10h à 12h à la mairie.

Petit mot de Corinne Gonin

- En tant que présidente des classes en 9, si vous avez des bébés nés en 2019, n'hésitez pas à me contacter au 06.50.83.22.73 afin qu'ils puissent défiler pour la fête des classes.



- En tant que présidente du comité des fêtes, je vous informe que durant la fête patronale le samedi 11 mai après-midi, nous allons organiser des jeux pour les enfants, nous espérons vous voir nombreux pour participer et si vous souhaitez nous aider, n'hésitez pas à me contacter.



PROGRAMME DES MANIFESTATIONS DE MAI

Vente de plants, Sou des écoles
vendredi 3 et samedi 4, bourg

Concert Borelly, Comité des fêtes
samedi 4, église

PROGRAMME DE LA FETE FORAINE
8 au 12 mai



Divers jeux et animation, Comité des fêtes
samedi 11, parking impasse du Rhins

Concours de pétanque – Société de chasse
samedi 11, boulodrome

Safari pêche – association pêche
samedi 11, étang

Il sera interdit de stationner sur la Place Carnot dès le lundi 6 mai à partir de 22 h. Vous pourrez utiliser le parking du parc Dugoujard et la Place des Anciens Combattants.

Voyage d'une journée, Club du 3^{ème} âge
samedi 21

Concours de pétanque, Sou des écoles
samedi 25, salle des sports

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS

Budget prévisionnel de fonctionnement et d'investissement 2019

Le conseil municipal a voté à l'unanimité le budget prévisionnel 2019.

Les détails du budget de fonctionnement et d'investissement sont détaillés en amont.

Taxe assainissement-révision du tarif

Monsieur le maire expose au conseil municipal qu'il conviendrait de réviser les tarifs de la part communale de la taxe d'assainissement.

Il rappelle la délibération du conseil municipal en date du 29 mars 2010, fixant les tarifs à :

- 32.70€ la part fixe annuelle
- 0.77€ le m³ consommé.

Le conseil Municipal, après avoir délibéré :

- Décide de réviser les tarifs comme suit :
 - o 50,00€ la part fixe annuelle
 - o 0.90€ le m³ consommé.
- Dit que ce tarif sera effectif à compter de la prochaine facturation.

M. le Maire précise que pour une consommation de 120 m³ la facture (part communale) passera de 125 € à 158 € par an.

Questions diverses

Jacqueline CHARTIER informe que le fleurissement du bourg aura lieu après la fête des classes, avec l'installation des bacs à fleurs sur la place Carnot.

Les travaux de changement de la colonne d'eau par le Syndicat Rhône Loire Nord avancent bien ; les terre-pleins utilisés seront remis en état.

Il est décidé d'acquérir un drapeau tricolore et un drapeau européen pour l'école.

Pour le groupe scolaire, Gérard DURILLON va gérer le risque du radon au groupe scolaire. Les résultats sont satisfaisants dans l'ensemble ; quelques actions simples sont à engager.

Pour information, le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle. Il est issu de la désintégration de l'uranium et du radium présents dans certains types de roche comme le granit présent dans nos régions. Nos foyers sont donc exposés ; il faut veiller à bien aérer et nettoyer les ventilations régulièrement, afin de réduire au maximum le risque.

